

# **FORD PROTECT** **ECONOMY SERVICE** **PLAN**

## **Plan d'entretien pour les véhicules de plus de 5 ans**

### **Conditions Générales**

Le Ford Protect Economy Service Plan est un plan d'entretien réservé aux véhicules de plus de 5 ans, comprenant 2 entretiens conformément aux schémas d'entretien figurant à l'annexe 1 et sur le site Web de Ford BE [https://www.fr.ford.be/apres-vente/service-entretien](https://www.fr.ford.be/apres-vente/service-entretien/ford-economy-service/entretien) et Ford LU [https://www.ford.lu/apres-vente/service-entretien](https://www.ford.lu/apres-vente/service-entretien/ford-economy-service/entretien). Le plan est valable 4 ans à partir de la date de souscription et peut être activé sur les modèles éligibles en dehors de la garantie de base, sans contrat Garantie Extra actif et âgés de maximum 180 mois (15 ans).

Le Ford Protect Economy Service Plan est proposé par Ford Motor Company (Belgium), mais peut être souscrit auprès de n'importe quel Réparateur Agréé Ford. Le client concerné paie pour cela une somme initiale, dont la liste de prix est disponible sur le site de Ford à l'adresse <https://www.fr.ford.be/apres-vente/service-entretien/ford-economy-service/entretien> et <https://www.ford.lu/apres-vente/service-entretien/ford-economy-service/entretien>, à payer auprès du Réparateur Agréé Ford.

Ford Motor Company (Belgium) (la société) vous accorde (le client) pendant la période de validité, le droit de faire effectuer des travaux d'entretien conformément au "Ford Protect Economy Service Plan" (pièces et main-d'œuvre) auprès de tout Réparateur Agréé Ford participant dans le pays d'achat, comme suit :

### **1. Couverture**

Le Ford Protect Economy Service Plan pour les véhicules de plus de 5 ans comprend 2 entretiens pendant une période de 4 années. Une inspection complète du véhicule avec des contrôles visuels et fonctionnels conformément au « Ford Economy Service » existant. Le contenu du Ford Economy Service est énuméré à l'annexe 1.

#### **Matériaux & fluides énumérés ci-dessous :**

- Changer le filtre à huile et faire l'appoint d'huile moteur.

- Remplir le liquide d'essuie-glace et le liquide de frein.
- Pièces et main-d'œuvre y compris.

### **2. Exclusions**

Contrôles, réparations et ajustements supplémentaires, autres que ceux mentionnés dans le Ford Economy Service régulier.

### **3. Restrictions**

Le Ford Protect Economy Service Plan offre uniquement couverture dans le pays où le plan a été souscrit et n'est applicable que dans la mesure où le client fait effectuer l'entretien chez un Réparateur Agréé Ford. Les pays participants sont limités à la Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

Le Ford Protect Economy Service Plan est conçu pour maintenir votre véhicule en bon état en effectuant l'entretien du véhicule chez un Réparateur Agréé Ford, en utilisant des pièces Ford (Motorcraft). Le Ford Protect Economy Service Plan est recommandé pour l'entretien après la période de garantie de base ou d'extension de garantie. Pendant la période de garantie de base (2 ans après la première immatriculation), le Ford Protect Economy Service Plan n'est pas suffisant pour couvrir la garantie de base. Un entretien régulier conformément au carnet d'entretien est nécessaire. Pendant la période d'extension de garantie (période de Garantie Extra), le Ford Protect Economy Service Plan n'est pas suffisant pour couvrir l'extension de garantie. Un entretien régulier conforme au carnet d'entretien est requis sur la base des conditions de la Garantie Extra.

### **4. Souscription et résiliation automatique**

Votre droit au Ford Protect Economy Service Plan commence à la date de signature et reste en vigueur jusqu'à ce que le nombre de 2 entretiens ait été atteint ou jusqu'à ce que la période maximale (de 4 ans) de couverture concernée expire (ce qui est atteint en premier), conformément aux présentes Conditions Générales.

Aucune indulgence d'assouplissement que nous pouvons vous accorder n'affecte nos droits sous ces Conditions Générales.

Si le véhicule et le Ford Protect Economy Service Plan sont financés par Ford Credit, tous les services associés cesseront immédiatement si vous avez cessé d'effectuer les paiements. Vous n'aurez alors plus le droit de faire effectuer des services sous les termes du contrat.

### **5. Transfert du contrat**

Le Ford Protect Economy Service Plan est associé à votre véhicule et continuera à s'appliquer si le véhicule est transféré à un nouveau propriétaire.

## 6. Résiliation par le client

Le Ford Protect Economy Service Plan peut être résilié par le client à tout moment. Si le client souhaite annuler ce contrat Ford Protect Economy Service Plan, le client peut le faire en adressant une demande écrite au Réparateur Agrée Ford, accompagnée d'une copie des documents originaux, de la preuve de paiement ou d'autres informations nécessaires. La résiliation prendra effet à la réception de la résiliation par Ford Motor Company (Belgium).

Le prix d'achat peut être remboursé au prorata des mois entiers de la période du Ford Protect Economy Service Plan qui n'ont pas encore été effectués, après déduction des frais d'annulation fixes de 50 euros (TVA comprise) et du coût de l'entretien et des réparations effectués pendant la durée et dans le cadre du contrat. Le remboursement n'est jamais possible pour un plan offert gratuitement, le cas échéant.

Si le contrat a été conclu par l'intermédiaire d'une société de financement, tout remboursement sera effectué à cette société. La bonne volonté que Ford Motor Company (Belgium) vous accorde n'affecte en rien nos droits en vertu des présentes Conditions Générales.

## 7. Ford Protect protection des données privées

Pour bénéficier des services Ford Protect, vos coordonnées peuvent être conservées avec les détails du véhicule. Au moment où vous demandez une intervention, il sera également nécessaire d'enregistrer vos données afin d'exécuter nos services. Dans ce but, les informations peuvent être partagées entre Ford Motor Company (Belgium) et son réseau de Réparateurs Agréés.

Nous traitons vos données pour effectuer les contrats Ford Protect et nous avons en outre un intérêt légitime à traiter l'information pour le développement de produits nouveaux et améliorés, pour nos services, pour l'établissement de stratégies de marketing et pour la recherche.

Pour plus d'informations sur nos pratiques en matière de confidentialité, y compris les transferts internationaux de données et vos droits, veuillez lire notre politique de confidentialité :

<https://www.fr.ford.be/informations-utiles/conditions-et-vie-privee/vie-privee> (la Belgique)

<https://www.ford.lu/informations-utiles/conditions-et-vie-privee/vie-privee> (le Luxembourg).

## Annexe 1

### Ford Economy Service – Ce qui est inclus

#### À l'arrivée

Instruments de mesure et indicateurs, témoins de contrôle et klaxon	Vérifier le fonctionnement
Embrayage	Vérifier le fonctionnement
Système de climatisation, moteur du ventilateur	Vérifier le fonctionnement
Lave-glaces, essuie-glaces	Vérifier le fonctionnement
Pare-brise	Recherches d'éventuels impacts
Feux et éclairages intérieurs individuels, l'éclairage du tableau de bord	Vérifier le fonctionnement, l'état
Frein à main	Vérifier le fonctionnement / ajuster, si nécessaire
Ceintures de sécurité	Contrôler le fonctionnement, l'usure et la fixation de la ceinture

#### A l'intérieur du véhicule

Filtre intérieur ou filtre à air	Contrôle – Le remplacement des deux filtres est facultatif et se traduira par un supplément
----------------------------------	---

#### Sous le véhicule

Moteur	Vidange de l'huile et remplacement du filtre à huile. Remplacement du bouchon de vidange et du joint du carter, si nécessaire
Moteur, transmission et essieu arrière	Vérifier les dégâts et fuites (où visible)
Tuyaux, lignes flexibles, câblage, pétrole et alimentation en carburant, échappement	Vérifier le routage et l'état du câblage visible, dommages, frottements et les fuites (où visible)
Pneus	Vérifier l'usure et l'état, surtout sur le flanc des pneus, noter la profondeur de l'usure
Châssis	Vérifier l'état du revêtement PVC
Système de freinage	Vérifier les plaquettes de frein et l'usure des disques

#### Sous le capot

Moteur	Remplacement de l'huile moteur
Câblage, tuyaux, lignes d'alimentation en huile et en carburant	Vérifier le routage et l'état du câblage visible, dommages, frottements et fuites (où visible)
Moteur, pompe à vide, chauffe-eau et radiateur	Vérifier les dommages et les fuites
Réservoir liquide de refroidissement, réservoir liquide de frein, batterie	Vérifier / mise à niveau du liquide de refroidissement et du liquide de frein si nécessaire
Réservoir liquide essuie-glace	Vérifier / appoint des niveaux de fluide nécessaire

#### Véhicule à l'extérieur

Pneus	Régler la pression
Roue de secours	Régler la pression, vérifier l'usure - état
Écrous de roue	Vérifier couple